



HEXAPOSTE NV 2011

FICHE PRODUIT (MAJ NOV 2014)

◆ LE PRODUIT

HEXAPOSTE NV 2011 est le référentiel des codes postaux et des codes CEDEX de France extraits des données de production de La Poste. Ce référentiel fait l'objet d'une mise à jour par les conseillers des Centres Opérationnels de l'Adresse (COA) à partir des mises à jour transmises par l'INSEE et des modifications d'organisation du réseau postal.

HEXAPOSTE NV 2011 contient les 6 300 codes postaux des 36 600 communes de France plus 1100 anciennes communes et les 21 000 codes CEDEX créés dans les Bureaux CEDEX, ainsi que le rattachement des Codes CEDEX aux codes INSEE des clients CEDEX.

◆ L'OFFRE

HEXAPOSTE NV 2011 est produit tous les mois en version complète et mise à jour, aux deux normes (32 et 38 caractères) selon les règles de normalisation décrites dans les normes AFNOR Z 10-011 et XP Z 10-011. Cette dernière garde son statut expérimental jusqu'à la sortie de la norme européenne de l'adresse.

◆ LE PRINCIPE

HEXAPOSTE NV 2011 permet le contrôle adresse des lignes 5 et 6 des adresses géographiques et des adresses CEDEX. Les principaux cas de rédaction d'adresse sont :

Adresse géographique :

Cas 1 :

Ligne 5 :
Ligne 6 : Code Postal et libellé acheminement de la commune
Exemple : L5 :
L6 : 33500 LIBOURNE

Cas 2 :

Ligne 5 : Libellé ancienne commune
Ligne 6 : CP et libellé acheminement de la commune
Exemple : L5 : CRENAY
L6 : 52000 FOULAIN

Cas 3 :

Ligne 5 : Quartier
Ligne 6 : CP et libellé acheminement de la commune
Exemple : L5 : BEHOBIE
L6 : 64700 URRUGNE

Cas 4 :

Ligne 5 : Lieu-dit
Ligne 6 : CP et libellé acheminement de la commune
Exemple : L5 : RAPHELE LES ARLES
L6 : 13280 ARLES



HEXAPOSTE NV 2011

Cas particuliers :

Les collectivités d'Outre-Mer :

L5 : Libellé de la Commune

L6 : CP et Libellé acheminement (le plus souvent, commune où se trouve le bureau distributeur)

Exemple : L5 : MOOREA MAIAO

L6 : 98729 VAIANAE

Libellé Commune associée pour certaines communes regroupées, restant en ligne 6 pour des raisons d'organisation postale :

Ligne 5 :

Ligne 6 : 59160 LOMME

Adresse CEDEX :

Ligne 5 : Libellé de la commune du client (présent si différent du libellé acheminement)

Ligne 6 : Code CEDEX et libellé acheminement du bureau CEDEX

Exemple : L5 :

L6 : 33506 LIBOURNE CEDEX

L5 : ARVEYRES

L6 : 33506 LIBOURNE CEDEX

- Les principaux cas de modification d'adresses sont :

Commune changeant de libellé

Ligne 6 : Code Postal et nouveau libellé acheminement de la commune

Exemple : 50100 CHERBOURG devenu 50100 CHERBOURG OCTEVILLE

Commune devenant lieu-dit

Ligne 6 : Code Postal et libellé acheminement nouvelle commune

Exemple : 50130 OCTEVILLE devenu 50130 CHERBOURG OCTEVILLE

Lieu-dit devenant commune

Ligne 6 : Code Postal et libellé acheminement nouvelle commune

◆ **LES FICHIERS**

Chaque fichier a les caractéristiques suivantes :

- Fichier complet (volume d'environ 8 Mo) et fichier de mise à jour : enregistrements de taille fixe, de longueur 124 caractères à la norme 32 ou 142 caractères à la norme 38 (hors caractères de fin de ligne et de fin de fichier).

Chaque fichier contient 2 types d'enregistrement :

- l'article logique «préfixe» (entête du fichier)
- l'article logique «code» (codes postaux et codes CEDEX)

Critères de tri

Article «code» : code INSEE de la localité, code postal, libellé L5



HEXAPOSTE NV 2011

Légende

Taille AN : Fichier Ancienne Norme 32 ; Taille NN : Fichier Nouvelle Norme 38

1. Article logique « préfixe »

Zone	Description	Taille AN	Taille NN	POSITION AN	POSITION NN	TYPE	Valeurs
1	Date de création	10	10	1	1	Date	jj/mm/aaaa
2	Libellé fichier	22	22	11	11	Alphanumérique	©LA POSTE HEXAPOSTE
3	Format fichier	92	110	33	33	Alphanumérique	Complet xx / MISE A JOUR xx
	Longueur Totale	124	142				

XX = 32 ou 38 (norme utilisée)

2. Article logique « code »

Zone	Description	Taille AN	Taille NN	Position AN	Position NN	Type	Valeurs
1*	Identifiant adresse ligne 6 ou ligne 5/ligne 6	6	6	1	1	Alphanumérique	
2	Code INSEE de la commune	5	5	7	7	Alphanumérique	<i>Facultatif pour le CEDEX</i>
3	Libellé de la commune	32	38	12	12	Alphanumérique	
4	Indicateur de pluridistribution	1	1	44	50	Numérique	0 ou 1
5	Type de code postal	1	1	45	51	Alphanumérique	M ou C
6	Libellé de la ligne 5	32	38	46	52	Alphanumérique	<i>facultatif</i>
7	Code postal	5	5	78	90	Numérique	
8	Libellé acheminement	26	32	83	95	Alphanumérique	
9	Code INSEE ancienne commune	5	5	109	127	Alphanumérique	<i>facultatif</i>
10	Code de mise à jour	1	1	114	132	Alphanumérique	C, M ou S ou un espace
11	CEA	10	10	115	133	Alphanumérique	Uniquement sur CP Ménage

* Clé de mise à jour : zone 1



HEXAPOSTE NV 2011

◆ LES DONNEES

IDENTIFIANT ADRESSE ligne 6 ou ligne 5/ligne 6

L'identifiant est une clé qui permet d'identifier une adresse composée d'une ligne 6 (code postal et libellé acheminement) ou une adresse composée d'une ligne 5 (généralement un lieu-dit) et d'une ligne 6.

Cet identifiant alphanumérique est composé de 6 caractères. Il est unique et non signifiant.

- En cas de fusion de commune, l'identifiant sera celui de la commune qui absorbe l'autre.
- En cas d'éclatement de communes, l'identifiant sera attribué à la commune qui garde le code INSEE. L'autre commune récupérera son ancien identifiant ou s'en verra attribuer un, si elle n'en avait pas.

CODE INSEE DE LA COMMUNE

Pour les codes postaux ménage :

Il s'agit du code INSEE de la commune ou de l'arrondissement (pour Paris, Lyon et Marseille) portant cette adresse ligne 6 ou ligne 5/ligne 6.

Pour les codes postaux CEDEX :

Il s'agit du code INSEE de la commune desservie par ce code postal CEDEX, déduit à partir des adresses des clients CEDEX (CEDEXA). S'il y a plusieurs communes desservies, on créera autant de lignes dans le fichier. Dans le cas où la commune de localisation du client est différente du libellé L6, le libellé de la commune apparaîtra dans le libellé de la L5. Ces informations doivent permettre aux outils RNVP de valider les voies d'une adresse CEDEX via HEXAVIA et de rajouter le libellé de commune en Ligne 5.

S'il n'y a pas de client associé, le code INSEE de la commune sera nul, la validation de la ligne 4 n'étant alors pas requise, s'il n'y a pas de client associé dans CEDEXA.

LIBELLE DE LA COMMUNE

Il s'agit du libellé de la commune standardisé selon les normes de l'adressage postal.

Pour les codes postaux CEDEX : il n'est pas rempli si le code INSEE de la commune est nul (cf. ci-dessus).

INDICATEUR DE PLURIDISTRIBUTION

Pour les codes postaux ménage uniquement :

1 = Commune avec plusieurs codes postaux (sinon 0), que cette commune ait des adresses avec ou sans ligne 5.

Cet indicateur permet, lorsque la commune est pluri-distribuée, de faire le contrôle de la validité du code postal au niveau de la voie ou des bornes des portions de la voie, avec le fichier HEXAVIA.

Pour les codes postaux CEDEX :

Inutilisé donc = 0



HEXAPOSTE NV 2011

TYPE DE CODE POSTAL

M = Code postal Ménage

C = Code postal CEDEX actif utilisé par un ou plusieurs clients, ou Code postal CEDEX non encore attribué à un client. Quand le Code postal CEDEX est de type C, mais que le code INSEE correspondant est vide, soit il s'agit d'un code CEDEX ayant des clients à service spécifique (TSA...), soit le Code postal Cedex est créé mais pas encore attribué à un client. Dans ce cas de code INSEE vide, un contrôle de la voie de l'Adresse client n'est pas possible, et le code CEDEX correspondant ne peut se retrouver dans CEDEXA

LIBELLE DE LA LIGNE 5

Pour les codes postaux ménage :

Il s'agit du libellé attendu en ligne 5, et qui est généralement le libellé d'un lieu-dit, sinon pas de libellé.

Cas particulier : dans les Collectivités d'Outre-mer (communes commençant par 987 ou 988), le libellé de la commune est précisé en ligne 5 de l'adresse.

Dans tous les cas, le libellé est standardisé selon les normes postales. Par exemple : SAINT et SAINTE (au singulier uniquement) sont abrégés en ST et STE.

Pour les codes postaux CEDEX :

Il s'agit du libellé de la commune des clients concernés, standardisé selon les normes postales, à indiquer en Ligne 5 (en complément de la mention de distribution éventuelle du client) lorsque le libellé acheminement est différent du libellé de la commune en excluant la mention 'CEDEX' ou assimilé, sinon pas de libellé.

Ainsi, il peut exister plusieurs communes différentes en ligne 5 pour un même code Cedex.

CODE POSTAL

Code postal attendu en ligne 6 (de type « ménage » ou « CEDEX »).

LIBELLE ACHEMINEMENT

Libellé attendu en ligne 6 et standardisé selon les normes postales.

CODE INSEE ANCIENNE COMMUNE

Pour les codes postaux ménage :

- Cas général : cette donnée n'est pas remplie.
- Cas des communes déclassées : il s'agit du code INSEE de l'ancienne commune déclassée indiquée dans le libellé ligne 5.
- Cas des communes associées (exceptions de LOMME et HELLEMMES LILLE) : il s'agit du code INSEE de la commune associée indiquée en Ligne 6.

Pour les codes CEDEX, cette donnée n'est pas remplie.

CODE DE MISE A JOUR

Il est modifié afin d'harmoniser les fichiers de la gamme. Il est fourni uniquement dans le fichier de mise à jour et les valeurs possibles deviennent C (Création), M (Modification) et S (Suppression).



HEXAPOSTE NV 2011

CEA

C'est une notion mise en place uniquement pour les Codes Postaux de type Ménage.
Le CEA (Code Etendu de l'Adresse) est une clé alphanumérique qui codifie les adresses composées d'une Ligne 6 ou d'une Ligne 5/Ligne 6, selon le même principe de codification que les CEA Voie, Numéro ou Ligne 3 de l'Adresse, que l'on retrouve dans les fichiers HEXACLE ou HEXALIGNE3.
Le CEA est invariant en cas de modification de Ligne 6 ou de ligne5/Ligne6 portant sur le même périmètre géographique.

Un nouveau CEA est créé lorsqu'il y a scission de commune.

Un CEA peut être supprimé : notamment dans le cas de fusion de commune, quand le libellé de la commune absorbée n'est pas conservé en Ligne 5. Son CEA disparaît alors.

◆ PRODUITS COMPLEMENTAIRES

- Gamme Validation Adresse

HEXAVIA NV 2011 : référentiel des voies de France

HEXACLE NV 2011 : référentiel des numéros dans les voies

HEXALIGNE3 : référentiel des bâtiments, résidences, lotissements, entrées...

CEDEXA : référentiel des adresses CEDEX des entreprises

- Gamme Routage Presse

ROUDIS : indicatifs de distribution pour le routage de la Presse

ROUTAGE Presse : centralisateurs pour le routage de la Presse

ROUTAGE International : bureaux d'échange pour le routage international de la Presse

◆ CONTACTS

Rediffuseur des référentiels géographiques :

AMABIS
13 RUE DE LA VANNE
92120 MONTROUGE

Direction commerciale :
Tél : 01 45 36 45 00
e-mail : amabis@amabis.com
Internet : www.amabis.com

Normalisation : AFNOR
Tél : 01 41 62 76 44
Fax : 01 49 17 90 00
Site : www.afnor.fr